

Informations de base	
<p><b>2016/2536(RSP)</b></p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Mesures de la Commission pour se conformer à l'arrêt rendu dans l'affaire T-521/14 Suède contre Commission (obligation d'établir des critères pour les perturbateurs endocriniens)</p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.20 Santé publique</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>
	Santé et sécurité alimentaire	ANDRIUKAITIS Vytenis Povilas

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
02/02/2016	Débat en plénière	<a href="#">CRE link</a>	
02/02/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2016/2536(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 136-p5
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée